

REVUE BELGE

DE

# NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

---

1885.

QUARANTE-UNIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DE JULES DECQ,

9, RUE DE LA MADELEINE.

1885

## LES MÉDAILLES EN VERRE D'ALTARE.



*Lettre à M. R. CHALON, président de la Société royale de numismatique.*

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

La *Revue belge de numismatique* a eu occasion, à bien des reprises, de s'occuper de médailles en d'autres matières que le métal ; moi-même j'ai entretenu nos lecteurs de médaillons céramiques.

Aujourd'hui, je veux vous parler de médailles de verre, non de celles qu'on attribue aux Gaulois (<sup>1</sup>), mais d'insignes portés dans une cérémonie publique qui a eu lieu,

(<sup>1</sup>) *Congrès scientifique de France*, 20<sup>e</sup> session (1834), p. 375.

Voy. aussi sur des monnaies chinoises en verre, *Revue belge de numismatique*, 1881, p. 491.

il y a deux ans seulement, à Altare, près de Savone (1), province de Gênes, en Italie.

... Mais je m'interromps brusquement, parce que je veux vous faire connaître les motifs qui m'ont amené à m'intéresser aux médailles de verre ici décrites.

Altare est une localité de l'ancien marquisat de Monferat où, dès le x<sup>e</sup> siècle, dit-on, on s'occupait de l'industrie du verre, et cela d'une manière tout à fait artistique, au point de faire concurrence à Venise et même de dépasser quelquefois Venise, comme vous le verrez plus loin, dans l'estime des connaisseurs de l'étranger.

Là, des émigrés venus de loin, et s'isolant dans leur colonie, avaient fondé des verreries, où n'avaient leur entrée que les fils des maîtres, et par exception leurs gendres, et c'est ainsi qu'encore aujourd'hui, les Saroldi, les Varaldi, les Brondi, et quelques autres familles rappellent par leur nom ou leurs alliances, leur affiliation aux *Monsù* (les messieurs) d'Altare, bien distincts des *Paesani*, les plébéiens de la localité, qui n'avaient pas accès à la corporation, où n'étaient admis que les nobles ; ce qui m'a induit à distinguer trois classes de gentilshommes verriers :

Les nobles, *parce que* verriers (Venise) ;

Les nobles, *quoique* verriers (France) ;

Les verriers, *parce que* nobles (Altare).

Telle est, en effet, la déclaration formelle des consuls

(1) Je n'ai pas besoin, à ce propos, de vous rappeler la publication faite par notre collègue Domenico PROMIS, *Monete della Zecca di Savone*.

d'Altare (1), juridiction instituée par les ducs de Mantoue qui furent pendant longtemps marquis de Monferrat :

« Ce qui est une preuve très assurée que les Saroldi, les Castellani... sont nobles et de race noble, c'est qu'ils jouissent à Altare du privilège d'exercer l'art de la verrerie, auquel ceux qui ne sont pas nobles ne sont pas admis, ce qui est très vrai et doit être tenu pour certain et assuré par tous, devant tous et publiquement (2). »

Ces gentilshommes verriers d'Altare croyaient provenir de verriers flamands ; c'était là chez eux une tradition fortement enracinée et appuyée même sur des renseignements positifs d'où résulte que, parmi les verriers du Val-Saint-Lambert, près de Liège, un certain nombre des noms des verriers d'Altare : Bordoni, Biancardi, Buzzone, Brondi, Bormioli, Racchetti, Saroldi, Varaldi, se retrouvent sous leur forme primitive : Bourdon, Blanchard, Buysson, Breaund, Borgnolle, Raquet, Saraud, Varaud (3).

D'après cette tradition, un ermite qui était arrivé de Flandre et s'était établi en l'îlot de Bergeggi, près de Savone, fut postulé comme abbé de la riche abbaye de

(1) FILLON, *L'art de terre chez les Poitevins*, p. 209 ; diplôme conservé aux archives de LEFORT (à Liège), 3<sup>e</sup> série, V<sup>o</sup> *Castellano*.

(2) « Plebei que non sunt de nobili prosapia, ad artem vitream exercendam non admittuntur et ita vero se rem habere hocque palam et publice pro comperto haberi ... »

(3) « I più di nomi delle famiglie che fondarono la colonia son vivi tuttora nella lor forma originaria nella Fiandra, specialmente a Val-Saint-Lambert. La qual circostanza, unita a quell' altra dell' essere colà antichissima l'industria dei vetri, ha fatto credere che la colonia Altarese provenisse da quel paese. »

Fornelli, près de Mallare. Cela se passait vers l'an 1000, et le nouvel abbé profita de sa fortune inespérée pour attirer à lui plusieurs de ses compatriotes qui furent les fondateurs de la colonie d'Altare.

J'ai eu occasion de discuter ailleurs <sup>(1)</sup> cette tradition que je ne crois pas fondée, et je pense que c'est plutôt en Normandie qu'il faut chercher le berceau des Altaristes : en effet, en Normandie, les verriers s'appelaient aussi les *Messieurs* <sup>(2)</sup> ; cette contrée, à en croire d'autres traditions <sup>(3)</sup>, se livrait à la pratique de l'art de la verrerie dès l'époque assignée à l'émigration des fondateurs d'Altare. De plus, la forme primitive des noms, citée ci-dessus, est plutôt normande que flamande ; et enfin s'il est vrai qu'on a rencontré à Val-Saint-Lambert tel ou tel nom d'Altare, notamment celui de Buysson, il est vraisemblable que ce nom se rattache à un Buzzone, arrivé d'Altare à Liège au xvii<sup>e</sup> siècle ; il est d'ailleurs superflu de faire remarquer que Val-Saint-Lambert n'a jamais été Flandre, même dans le sens le plus large du mot, puisque le pays de Liège était distinct des Pays-Bas... et, ce qui emporte la pièce, que Val-Saint-Lambert est un établissement datant, non de l'an 1000, mais de 1826, époque où l'industrie verrière de Vonèche fut transférée dans les

<sup>(1)</sup> *Bulletin des Commissions royales d'histoire et d'archéologie*, XXIII, p. 28.

<sup>(2)</sup> MILLET, *Histoire d'un four à verre de l'ancienne Normandie*, p. 40.

<sup>(3)</sup> *Moniteur belge*, 1878, 4<sup>e</sup> trimestre, p. 3596 (article intitulé : *L'industrie du verre*). — AMATI, *Dizionario corografico*, etc., d'Italie, V<sup>o</sup> *Altare*, se croit fondé à reporter l'émigration qui peupla Altare, au xiii<sup>e</sup> siècle.

bâtiments de l'abbaye du Val-Saint-Lambert, supprimée à la Révolution française.

Je viens de citer le nom de Buysson ; c'est un des noms d'Altaristes mis en évidence par M. Van de Castelee (1), archiviste de l'État, à Namur (alors archiviste-adjoint à Liège), qui voulut bien, sur mes instances, se livrer à des recherches à propos des verriers italiens établis à Liège au xvii<sup>e</sup> siècle ; les autres noms trouvés par cet habile chercheur sont ceux des Altaristes : Massaro, de la Fayre (Ferro), désignés comme originaires d'Altare dans les documents ; de plus, il m'a été donné de déterminer la nationalité des verriers suivants déjà nommés par M. Van de Castelee : Castellano, Mereingo, et j'ai retrouvé, en outre, le nom de Varaldo dans les actes de l'état civil et les documents des archives.

Voici donc, à Liège, deux des noms des fondateurs primitifs d'Altare : Varaldo et Buzzone, et de plus de quelques étrangers affiliés à la corporation, sans doute par des alliances, les Ferri, Mirengghi, Massari, Castellani, dont les noms se rencontrent à Altare avant le xvii<sup>e</sup> siècle et, pour la plupart, y existent encore aujourd'hui (2).

Les verriers altaristes de Liège y ont fait souche, au moins quelques-uns d'entre eux (3) ; ainsi les Castellani

(1) *Lettre à M. S(chuermans) sur l'ancienne verrerie liégeoise* (extrait du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*). Cette lettre a eu une seconde édition, vu l'épuisement rapide des premiers tirés à part.

(2) De même, j'ai retrouvé en France, les Altaristes suivants : les Sardoï à Paris, en 1604, et en Poitou, vers 1650 ; un Castellano, frère de celui de Liège, à Nevers, vers cette dernière époque.

(3) Je ne parlerai pas des *Bertolozzi*, dont je retrouve un descendant

y ont séjourné au moins un siècle, depuis un acte du notaire Servais Parent, du 10 avril 1638, par lequel Joseph Castellano, gentilhomme verrier d'Altare, s'engage à travailler à la verrerie des frères Bonhomme à Liège, jusqu'à certaine capitation de l'an 1736, où est inscrit Jean-Guillaume Castellano, verrier; de plus, Lefort, héraut d'armes de la principauté de Liège, avait épousé une Castellano qui vivait en 1750 à Liège.

Enfin, ce qui n'est pas sans intérêt, un Castellano, aux prénoms de Robert-Albert, fils de Joseph Castellano, cité ci-dessus, était, en 1688, date de sa mort, gentilhomme verrier à la verrerie de M. de Mol, en la ville de Bruxelles, où il fut inhumé dans l'église Saint-Géry.

Il semble résulter du rapprochement de ces différents noms avec ceux d'Anvers qu'a fait connaître M. Génard <sup>(1)</sup>, que les verreries artistiques de notre pays, au xvi<sup>e</sup> et au

à Liège, dans la personne d'un armurier nommé *Bortoloci*, qui s'y est marié, le 26 avril 1884. BUFFA, *L'Università dell' arte vitrea di Altare dalle sue origini ai nostri giorni*, p. 38, tout en rangeant les *Bertoluzzi*, parmi les douze familles des *Mousù* d'Altare, leur assigne néanmoins, p. 47, une provenance vénitienne, tandis que Girolamo Rossi, dans un article sur la noblesse de Savone, déclare que les *Bertolotti* étaient inscrits dès le xvii<sup>e</sup> siècle, sur le livre d'or des nobles de cette ville (*Giornale araldico-genealogico diplomatico* de l'Académie héraldique de Pise, août 1884, n<sup>o</sup> 2, p. 30).

Comme ZANETTI, *Guida di Murano*, p. 208, cite les *Bortolossi* parmi les nobles inscrits au livre d'or de Murano, de l'an 1603, il faut croire que des verriers de la même famille se sont établis tant à Murano qu'à Altare, et il y a lieu de réserver la question de leur origine.

(1) *Les anciennes verreries d'Anvers; notes historiques* (extrait du *Bulletin des archives d'Anvers*), travail que M. GÉNARD a bien voulu dédier à l'auteur de la présente lettre, qui l'avait incité à ses recherches.

xvii<sup>e</sup> siècle, se recrutait principalement, à Anvers, d'ouvriers vénitiens, à Liège, d'ouvriers altaristes, et que Bruxelles attirait indifféremment les uns et les autres (1).

Cela s'explique peut-être par la circonstance suivante : à Anvers, où la verrerie à l'italienne fut inaugurée dès le règne de Charles-Quint, sous l'impulsion de Jean-Michel Cornachini (que Butkens (2) nous fait connaître comme héraut d'armes du puissant empereur), on ne craignait pas le poignard des sbires dont le Conseil des Dix menaçait tout verrier de Venise ou de Murano, transfuge à l'étranger.

Liège, au contraire, usait de plus de ménagements et préférait s'adresser à Altare où l'émigration était non pas interdite, mais autorisée moyennant certaines conditions, notamment le paiement d'une redevance aux consuls (3) de la localité : une clause relative à l'exécution de ces conditions était insérée dans les contrats des gentilshommes verriers qui allèrent à Liège s'engager chez les frères Bonhomme.

De là, une distinction à établir entre les deux fabrications

(1) Quant à la verrerie à la façon italienne qui a existé à Namur, mais d'une manière toute passagère, on y retrouve le nom essentiellement vénitien de Gasparo Brunoro (ou Burnero), des Trois-Couronnes à Murano. (Rens. de M. VAN DE CASTEELE.)

Je n'ai pas jusqu'à présent trouvé de noms italiens parmi les verriers de la verrerie artistique établie au xvii<sup>e</sup> siècle, à Gand, par François de Colnet.

(2) *Trophées de Brabant*, 4<sup>e</sup> suppl., p. 440.

(3) Ces consuls avaient juridiction pour tout ce qui concernait non seulement l'art de la verrerie, mais encore la noblesse des verriers, comme je l'ai montré ci-dessus.



d'Anvers et de Liège : la première recherchait les types vénitiens ; la seconde, au contraire, préférait les types altaristes, au point d'en imposer l'imitation, même aux gentilshommes verriers de Venise ou Murano, attirés à Liège. C'est ainsi que les Vénitiens Carnelle, Santino, Stua, Maciolao, Cingano, Roda, etc., s'engagèrent formellement à Liège, à « travailler à la façon des seigneurs altaristes ».

Il y aura donc lieu, parmi les nombreux verres à la façon italienne fabriqués aux Pays-Bas (à Anvers, à Bruxelles, à Namur, à Gand et dans le pays de Liège (à Liège, à Maestricht), de distinguer désormais les verres à la façon d'Altare, et j'ai, à cet effet, recommandé au zélé et intelligent Mariano Brondi (cité ci-après) de rechercher des albums de modèles en usage à Altare et, s'il est possible, de rassembler même quelques spécimens d'anciens verres d'Altare pour les collections de notre Musée royal d'antiquités.

J'attends avec impatience le résultat de ses investigations.

Je viens de parler des verriers modernes d'Altare, ce qui me ramène directement au sujet de ma lettre.

L'*Universita dell' arte vitrea d'Altare*, dont l'histoire intéressante a été écrite par Gaspar Buffa (1), s'est reconstituée de nos jours, non plus comme une corporation close, mais sous la forme d'une société coopérative où le capital est combiné avec le travail. M. Ém. de Laveleye a parlé avec éloges (2) de cette manière de com-

(1) Ouvrage cité plus haut.

(2) *Revue de Belgique*, livraison d'octobre 1883.

prendre les progrès de la science économique, et il vante la Société des verriers d'Altare pour avoir réalisé la première ce *desideratum* de la théorie.

En 1854, le docteur Joseph Cesio, de Calice, persuadé que le salut d'Altare était dans la restauration de l'industrie verrière, réunit tous les verriers de la localité et les engagea à se constituer en société pour conserver l'art traditionnel auquel leur patrie avait dû sa création et son développement.

Le 24 décembre 1856 s'établissait, entre quatre-vingt-quatre verriers, la plupart d'Altare, l'*Associazione Artistico-vevtraria di Altare*.

Les quatre-vingt-quatre participants avaient souscrit des obligations pour 50,000 liras, en s'engageant à augmenter le capital selon l'occurrence, à l'aide soit de nouvelles souscriptions, soit de retenues sur le salaire.

Dès 1857, la production avait atteint le chiffre de cent mille liras, et, pour la première fois, l'industrie verrière d'Altare se montrait dans une exposition publique à Savone, où elle obtenait une médaille de bronze.

L'Association, grâce au docteur Cesio, son fondateur, parvint à renverser les obstacles que le gouvernement avait tenté de lui opposer, par le motif que les statuts paraissaient contraires aux institutions nationales.

Malgré le découragement et le discrédit qui furent la conséquence de cette opposition malavisée, l'Association prit part, en 1858, à une nouvelle exposition publique, celle de Turin, et elle y conquist une médaille d'argent,

pour la bonne et belle qualité de ses produits et pour leur prix modéré.

Le capital social, sensiblement augmenté par les cotisations annuelles, fut consacré aux améliorations des procédés et à l'extension de l'industrie.

Le traité de commerce de 1863 avec la France donna lieu à un temps d'arrêt dans l'essor de la fabrication ; mais l'introduction du pétrole dans l'éclairage fut une occasion pour l'industrie altariste de se livrer à la fabrication des tubes de verre et autres accessoires du nouveau luminaire, genre où elle lutta avantageusement avec la concurrence française.

Cela dura jusqu'au traité commercial de 1867 avec l'Autriche, par lequel la concurrence germanique porta un coup funeste à la fabrication créée depuis 1863 : le capital social qui s'était élevé à 210,000 livres, fut réduit à 95,000 livres.

En 1870, l'industrie verrière était pour ainsi dire anéantie, quand Mariano Brondi, le digne successeur de Cesio, parvint à ranimer le zèle des associés, qui consentirent à reconstituer la Société à l'aide de retenues sur le salaire, et l'Association, modifiant encore ses procédés, obtint une nouvelle médaille à l'exposition de Milan en 1871.

En 1874, grâce à Brondi, auquel se joignirent les frères Lodi, l'Association fut prorogée pour un nouveau terme, et chaque participant s'engagea à souscrire non plus seulement une, mais cinq actions sociales.

A une nouvelle exposition à Savone, une médaille de vermeil fut décernée à l'Association, et le représentant

du gouvernement cita la constitution de cette association comme un exemple « plutôt unique que rare », de l'heureuse combinaison du travail et du capital.

Enfin, à la belle exposition qui a eu lieu à Turin, en 1884, l'Association a obtenu, dans la classe de verrerie et de céramique, une médaille d'or, et dans la classe de « prévoyance et coopération » le diplôme d'honneur, la plus grande récompense qui ait été décernée.

La Société, créée en 1856, célébrait, le 15 août 1882, son anniversaire de vingt-cinq ans, et c'est à cette occasion que fut frappée la médaille de verre ici décrite ; tous les associés la portaient à leur boutonnière.

Elle porte d'un côté le portrait du fondateur, avec la légende :

GIVSEPPE CESIO · 24 DICEMBRE 1856.

*Rev.* Dans le champ : LAVORO E PREVIDENZA (travail et prévoyance). 15 AGOSTO 1882.

Et la légende circulaire : SOCIETA ARTISTICO-VETRARIA · ALTARE.

Des exemplaires de cette médaille existent en verre incolore, vert et blanc mat.

La fête du 15 août 1882 a été décrite, et jamais peut-être on ne vit mieux se réaliser ce « cliché » connu : la plus franche cordialité n'a cessé d'y régner (1).

C'est qu'il s'agissait non pas seulement d'une réunion

(1) Une description détaillée des fêtes, des discours qui ont été prononcés, a été publiée sous le titre de : *xv agosto MDCCCLXXXII. Feste del lavoro e della previdenza in Altare* (Savone, typ. de Ricci).

d'amis, de compagnons de travail, d'associés, mais surtout d'hommes liés par des traditions séculaires, et réunis dans une même pensée d'avenir et de progrès : ce principe plus philosophique encore que pratique, du salaire constituant le capital et s'intéressant aux bénéfices.

Et dans ces bénéfices, que je n'oublie pas de le dire, une part est consacrée à la vieillesse : Mariano Brondi a institué une caisse de retraite où les anciens ouvriers trouvent des ressources pour soulager leurs vieux jours quand leurs forces amoindries les obligent à renoncer au travail.

J'ai l'honneur, etc.

Liège, septembre 1884.

H. SCHUERMANS.

---